

LISIÈRES URBAINES

EXPLORATION POUR CONSTRUIRE LE DIALOGUE VILLE-NATURE

111

Novembre 2013



AMÉNAGEMENT



Les citoyens aspirent à davantage de nature dans leur quotidien, elle devient un élément clé du cadre de vie et de l'attractivité du territoire. Dans cette rencontre entre ville et nature à tisser, les lisières sont des lieux stratégiques pour la valorisation, la gestion et l'intégration des éléments de nature dans l'organisation urbaine.

L'objet de cette note est de faire une première synthèse de la problématique des lisières urbaines.

Quelles problématiques elles posent, quelles sont les approches développées ailleurs, quelles pistes pour faire avancer les projets de lisières urbaines ?

Ce qui se joue sur les lisières...

La ville archipel, un modèle d'urbanisation qui multiplie les linéaires de lisières

Au cours du XX^e siècle, la ville a changé de morphologie. Alors que le développement se faisait traditionnellement de façon continue et radioconcentrique, l'urbain se développe désormais de façon éclatée, fragmentée, dessinant une ville archipel. La forme même de cette ville diffuse génère une imbrication d'espaces urbains et ruraux et un linéaire très important de « lisières urbaines ».



LA VILLE ARCHIPEL CONTEMPORAINE CONSTITUÉE DE FRAGMENTS ET DE POUCHES ÉTANCHES

source : « La ville franchisée, formes et structures de la ville contemporaine » de David Mangin, 2004

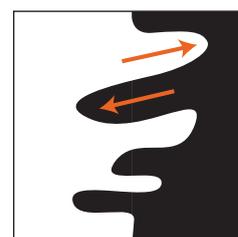
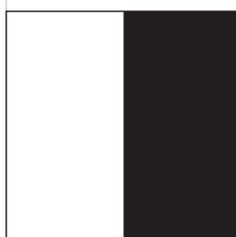
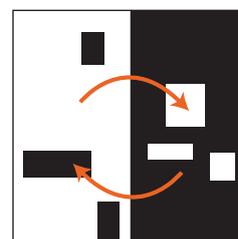
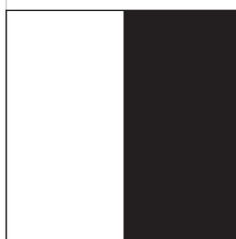
Qu'entend-on par lisière urbaine ?

Deux définitions de paysagistes posent clairement la problématique. Celle de Bertrand Folléa pour qui « la lisière urbaine est l'espace d'interface entre ville et nature en charge de gérer la relation entre les deux. Elle constitue la transition entre l'espace urbanisé ou à urbaniser et l'espace agricole ou naturel. Elle concrétise la limite d'urbanisation par son épaisseur », et celle de Michel Hoessler, qui parle de la lisière comme un « entre-deux, facteur de tension et porteur de sens ».

« La catastrophe ordinaire des périphéries des villes s'incarne dans cette ligne terrible qui sépare le milieu pavillonnaire des vastes terrains produits par les remembrements parcellaires de l'agriculture extensive contemporaine. » Michel Desvigne, paysagiste, Grand prix de l'urbanisme 2011

Poser la question de la limite pour contrer l'étalement urbain

Malgré les politiques publiques mises en place depuis plusieurs décennies, l'étalement urbain reste un phénomène à l'œuvre sur les territoires et une question d'actualité. La problématique des lisières renvoie à celle de la limite, laquelle est une condition à la maîtrise et au contrôle de l'étalement urbain. Définir des limites, c'est se donner les moyens d'endiguer la pression urbaine et de gérer de façon économe l'espace non bâti.



« Le zoning ville/nature est à re-questionner. Au lieu de séparer, voire d'opposer ville et nature, il serait intéressant d'envisager des liens, des superpositions, des entrelacements. » Philippe Simon, architecte enseignant chercheur

LA LIMITE EST UN LIEN
source : Pierre L'Excellent

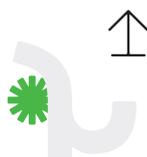
Donner de la valeur à l'urbain et à la nature

Parce que la ville est la plupart du temps pensée du centre vers la périphérie, les limites sont souvent des morceaux de territoires délaissés. Or, les lisières sont des lieux stratégiques qui permettent à la fois d'enrichir et de qualifier l'espace urbain en lui offrant un rapport à la nature le rendant plus attractif, et qui peuvent valoriser les espaces de nature (plus de fonctions, de biodiversité...). Le linéaire considérable de lisières urbaines représente un potentiel énorme pour valoriser aussi bien les tissus existants que la ville à venir. Un enjeu particulièrement important pour rendre acceptable la densité et pour qualifier un périurbain diffus.



DANS LA CUS, UN GIGANTESQUE LINÉAIRE DE LISIÈRES

380 KM DE LISIÈRES SUR LA SEULE LIMITE DE LA TACHE URBAINE, UN POTENTIEL POUR QUALIFIER LE DIALOGUE VILLE-NATURE.



LES ESPACES NATURELS ET AGRICOLES IMBRIQUÉS DANS L'URBAIN : UN VÉRITABLE POTENTIEL POUR VALORISER LA VILLE

source : Nexity – Foncier Conseil

« L'agriculture n'est pas la valeur d'ajustement de l'extension de la ville. Il faut créer des limites entre les territoires à réunir pour éviter l'étalement. Mais pour que la limite tienne, elle ne doit pas être barrière, mais projet. » Bernard Reichen, architecte, Grand prix de l'urbanisme 2005



Où en est la question des lisières aujourd'hui ?



Définir une vision des « vides » et un projet de paysage

Penser autrement le territoire en inversant son regard et définir pour les espaces ouverts, les « vides », une place centrale dans l'organisation urbaine du territoire demande de les concevoir dans une vision d'ensemble. La vision sert à définir une stratégie qui encadre les projets. Construire cette vision pour les « vides » pose encore de nombreuses questions. Quels acteurs pour discuter de cette stratégie et à quelle échelle ? Quel projet pour les espaces agricoles et comment faire évoluer les pratiques en lien avec l'urbain ?

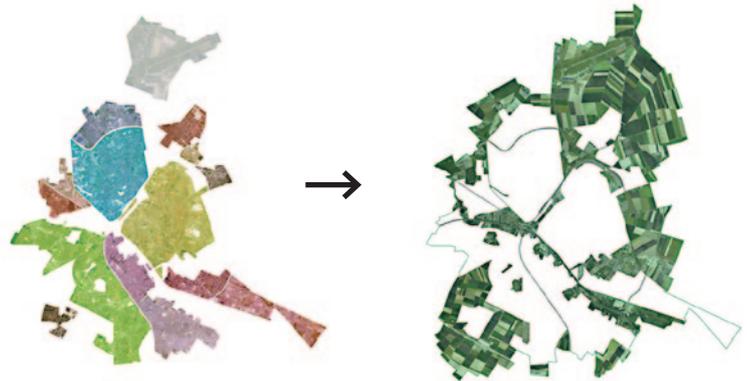
S'appuyer sur les forces en puissance pour faire avancer le dialogue ville-nature

La nature est reconnue et protégée par des mesures environnementales de plus en plus nombreuses (engagements internationaux et nationaux en faveur de la biodiversité, directives environnementales, lois Grenelle 1 & 2). Elle est objet de désir des citoyens qui en font un critère déterminant dans le choix de leurs lieux de vie (cf. enquête modes de vie ADEUS 2013).

Ces forces en puissance sont des leviers majeurs pour faire progresser la relation ville-nature. Un dialogue qui demande cependant à faire évoluer l'approche de la nature d'une posture écologique vers une posture multiservices.

La réglementation ne doit pas mettre de la distance dans la relation ville-nature. Les ressources naturelles doivent être préservées sans être sanctuarisées afin d'en faire profiter les habitants. La lisière peut aussi être créatrice de biodiversité. De nombreuses actions citoyennes (ex : jardin partagé) participent aussi à la mise en valeur de la nature en ville et doivent être mieux valorisées, mieux intégrées à une vision d'ensemble.

« Le paysage urbain de demain passe par la reconnaissance du vide au sein de l'agglomération et non plus autour, pour sa capacité à organiser, qualifier, rendre lisible, orienter le construit. » Bertrand Folléa, paysagiste



Un territoire morcelé

Des coupures aujourd'hui qui pourraient faire lien demain

source : Devillers et Associés « Reims 2020 »

DES LEVIERS MULTIPLES POUR CONSTRUIRE LE PROJET VILLE/NATURE

source : ADEUS, 2013



S'interroger sur les limites de l'urbanisation et sur le statut des lisières

L'exemple de la vallée de la Bruche aval

Le territoire de la Bruche aval est représentatif pour illustrer la question des limites que l'on fixe à l'urbanisation et le statut des lisières urbaines.

Trois grandes catégories de lisières ont été identifiées : les lisières pérennes, les lisières qui bougent (car soumises à urbanisation), les lisières dont l'avenir n'est pas défini.

La première catégorie concerne les lisières situées au contact d'espaces naturels protégés (zones N des POS/PLU). Il s'agit de lisières stabilisées et pérennes qui ne devraient pas être remises en question. Il est possible d'envisager sur ces lisières des aménagements durables, tant sur le bâti que sur les espaces ouverts.

La deuxième catégorie concerne les lisières situées au contact de zones d'urbanisation futures (zones NA ou AU des POS/PLU). Elles feront, par définition, l'objet d'un projet d'urbanisation dans lequel la limite est repoussée plus loin. Que la lisière soit pérenne ou pas, son aménagement (transitoire ou définitif) est un enrichissement pour le futur quartier.

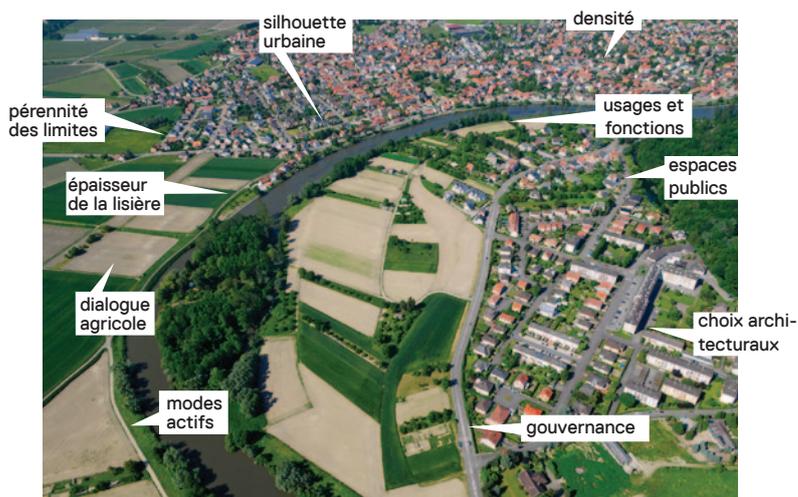
La troisième catégorie concerne les lisières situées au contact de zones agricoles (zones A des POS/PLU). Le devenir de ces lisières dépend directement du projet agricole et de la capacité de la collectivité à « sanctuariser » ou pas les terres agricoles.



« La limite ne tient que si deux projets existent de part et d'autre ».

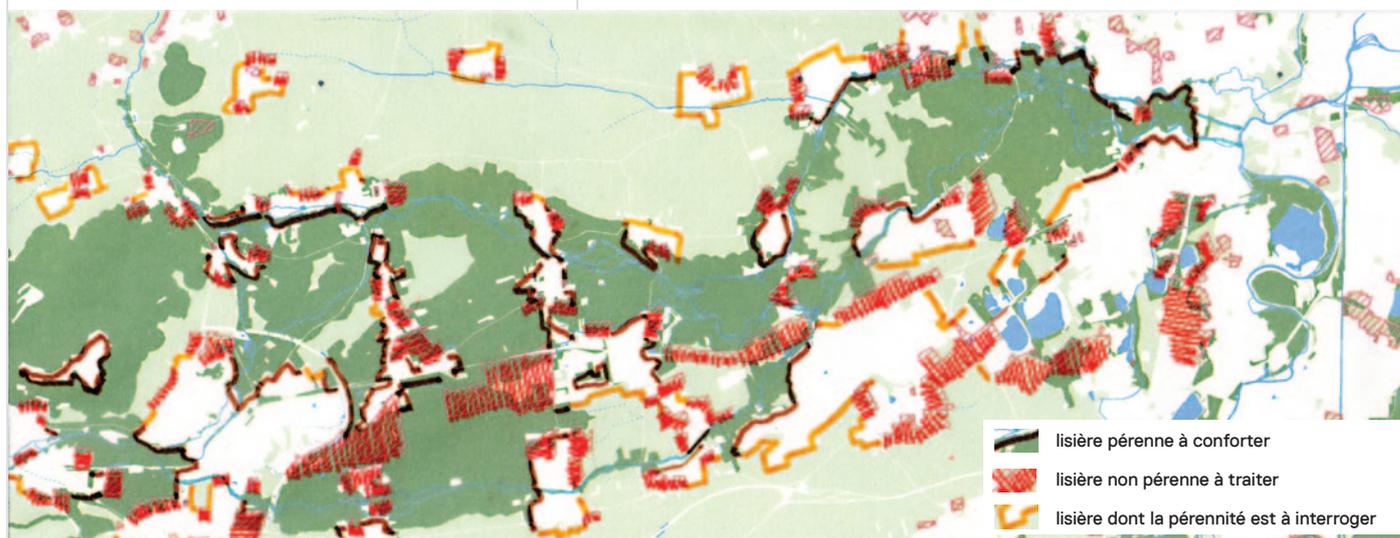
Frédéric Rossignol,
ex directeur de
l'urbanisme et
de l'habitat de
Montpellier

LES LEVIERS À METTRE EN ŒUVRE POUR QUALIFIER LA LIGNE DE CONTACT ENTRE VILLE ET PAYSAGE



source : ADEUS, 2013

LES LISIÈRES DE LA VALLÉE DE LA BRUCHE AVAL



source : ADEUS, 2013

Ce qui se fait ailleurs...

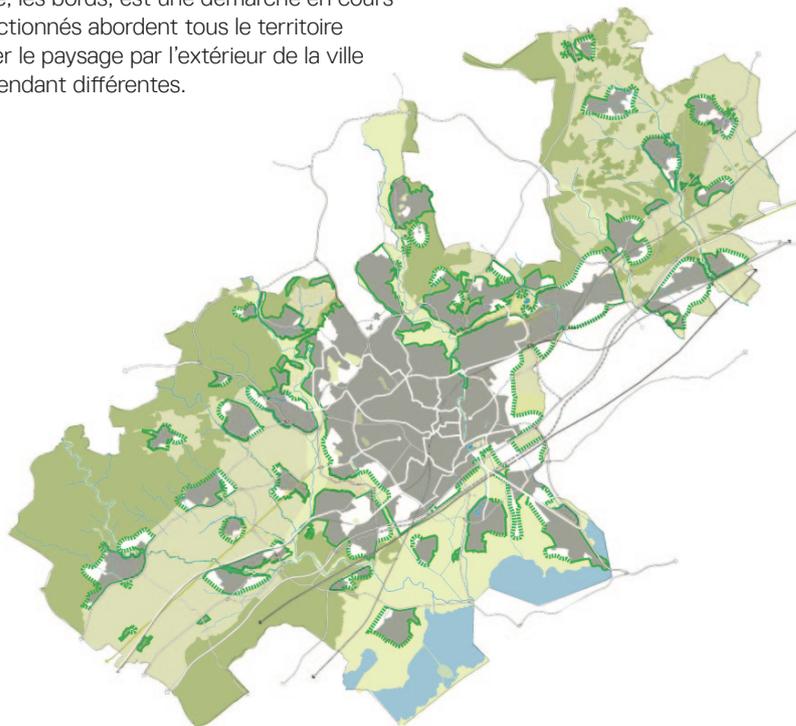
Aborder le lien ville-nature à travers la lisière, la limite, les bords, est une démarche en cours dans différents territoires. Les quatre exemples sélectionnés abordent tous le territoire à travers l'inversion du regard, qui implique de penser le paysage par l'extérieur de la ville c'est-à-dire par ses lisières. Les approches sont cependant différentes.

La limite comme projet

Le Schéma de cohérence territoriale de l'agglomération de Montpellier, approuvé en 2006, a fait de la limite la règle du jeu du SCoT : on construit d'abord la limite afin de créer la tension entre ville et paysage.

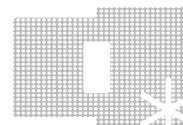
En « inversant le regard », le document tente de renverser les représentations et d'appréhender le développement urbain non plus du centre vers la périphérie, mais depuis les espaces ouverts, qu'ils soient agricoles ou naturels. En distinguant les « limites déterminées » et les « limites à conforter », le schéma révèle les lisières stables et les lisières qui feront l'objet de projets.

L'échelle du SCoT se révèle être la dimension adaptée pour traiter cette question des lisières.



LES LIMITES DÉTERMINÉES ET À CONFORTER

source : SCoT (Schéma de cohérence territoriale) de Montpellier Agglomération, 2006. Maîtrise d'œuvre : Bernard Reichen et Alfred Peter

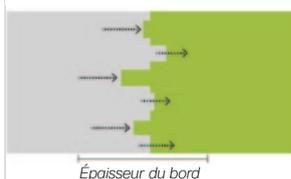


Penser la ville par ses bords

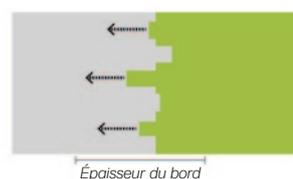
A Bordeaux, la Communauté urbaine a lancé en 2012 une démarche innovante (« 55 000 hectares pour la nature ») où il s'agissait de penser la nature de la CUB par ses bords. Le présupposé de ce travail est que penser le territoire par le paysage, donc par ses bords, est une condition préalable indispensable au débat sur la densité. L'étude s'est faite sous la forme de dialogue compétitif entre plusieurs équipes de concepteurs.

Cette démarche complète celle des « 50 000 logements autour des axes de transports en commun » afin de signifier que la nature a autant d'importance que le bâti et que l'opposition ville/nature n'a plus de sens aujourd'hui.

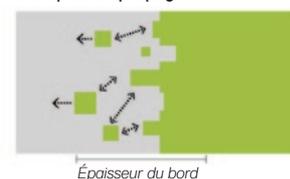
Donner accès au bord



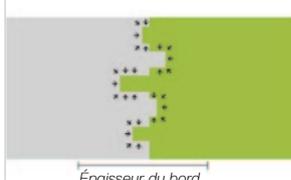
Étirer le bord



Multiplier et propager le bord



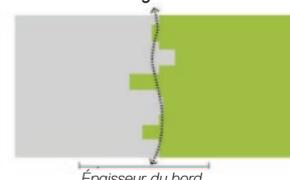
Structurer le bord



Protéger le bord



Cheminer le long du bord



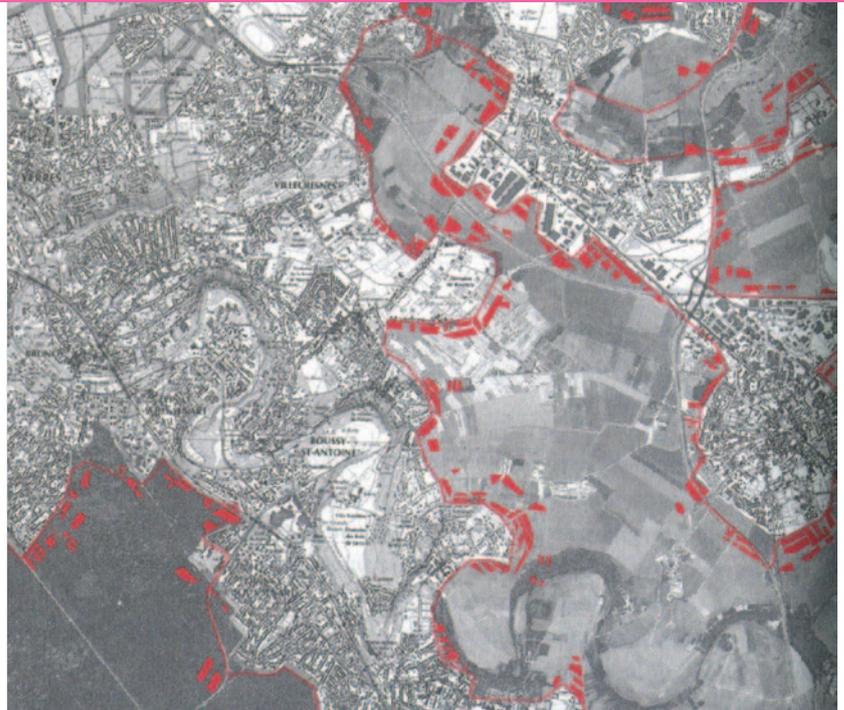
QUELQUES POSSIBILITÉS D'ACTIONS SUR LES BORDS

source : « 55 000 hectares pour la nature », Communauté urbaine de Bordeaux, 2013. Schéma : Agence TER



Inventer des lisières actives et actrices

La consultation internationale sur l'avenir de la métropole parisienne, lancée en 2007, a mis en lumière la nécessité de retrouver la communion entre ville et nature en exploitant des atouts dont nous n'avons même plus conscience aujourd'hui. Une des équipes (Nouvel/Desvigne) a mis les projecteurs sur les franges métropolitaines, proposant une « loi Lisières » qui prend modèle sur la « loi Littoral », afin de mettre l'accent sur le formidable potentiel de ces espaces et montrer que l'outil d'aménagement doit être à la hauteur des enjeux.



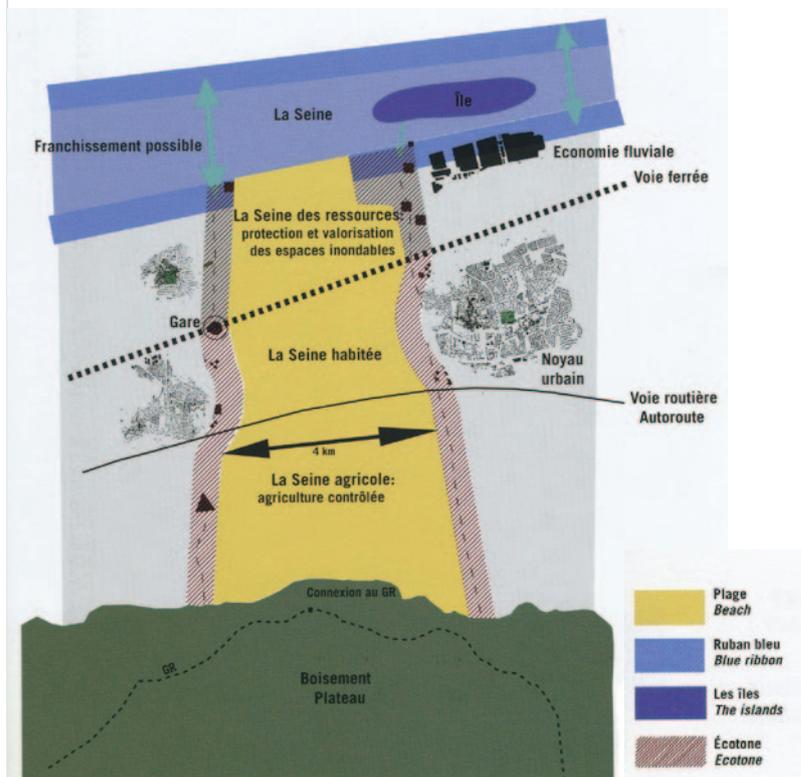
PROJET D'INTERVENTIONS SUR LES LISIÈRES

source : « Naissances et renaissances de mille et un bonheurs parisiens », Jean Nouvel (AJN), Jean-Marie Duthilleul (AREP), Michel Cantal-Dupart (ACD), 2009.



Une stratégie territoriale à l'échelle d'une vallée

Le projet « Seine Park » s'inscrit dans la vallée de la Seine, à l'ouest de Paris, dans un territoire soumis à une forte pression foncière. Afin d'endiguer le phénomène, l'EPAMSA (Etablissement Public d'Aménagement du Mantois Seine Aval) lance en 2010 une étude à visée opérationnelle. L'agence TER pose les bases, portant son attention sur les espaces en creux, « les plages », situés entre les espaces urbanisés. L'enjeu est de leur donner une valeur, d'en faire un lieu de projet partagé à forte valeur ajoutée. Les « écotones » (interface entre deux milieux) font l'objet d'une attention particulière, lieu d'articulation entre l'espace ouvert des « plages » et les parties déjà urbanisées.



IDENTIFICATION DES LISIÈRES (ÉCOTONE), LIENS ENTRE ESPACES « EN CREUX » ET ESPACES HABITÉS

source : « 357 824 hectares de paysages habités », Agence TER, 2013

En conclusion

Se poser la question de la lisière urbaine est une façon d'avancer sur l'articulation entre les différentes parties du territoire (entre ville et champs, entre ville et forêt...) mais aussi entre les populations qui sont dans ces territoires.

La valorisation des lisières peut s'appuyer sur plusieurs approches à combiner entre elles, nous en avons retenu trois principales :

* Travailler la perméabilité entre l'urbain et ses espaces naturels et agricoles

A une échelle plus fine, développer les lisières demande d'organiser la perméabilité entre les milieux urbains et les milieux naturels et agricoles, dans l'objectif à la fois d'enrichir la ville par la nature et de faire rentrer la nature en ville. Plusieurs pistes sont possibles : favoriser l'accessibilité de l'un à l'autre, développer la mise en place d'un indice de biodiversité qui incite à intégrer la nature dans l'espace urbain, structurer l'urbain sur les limites, donner de l'épaisseur à la limite en y développant des usages (jardin partagé, agriculture de proximité, équipement public...).

* Passer de la trame verte et bleue à une armature verte structurante

La trame verte, par sa répartition sur l'ensemble du fossé rhénan et par son organisation en réseaux, met au contact de l'ensemble des populations de vastes espaces naturels de qualité. Elle constitue de ce fait un formidable potentiel pour faire découvrir aux habitants des espaces de nature dont ils sont demandeurs et pour contribuer à donner une nouvelle dimension au territoire.

* Intégrer les lisières dans les documents de planification

Penser les lisières dans les documents de planification (SCoT et PLU) permet de poser à l'échelle du grand territoire les questions des limites de l'urbanisation, du rôle des espaces agricoles dans le projet urbain, contribuant ainsi à développer une vision d'ensemble et à décliner ensuite des orientations possibles d'aménagement.

BIBLIOGRAPHIE & DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- **Lisières urbaines : présentation de la problématique**, diaporama de l'ADEUS, juillet 2013
- **Révéler le territoire par le paysage**, les notes de l'ADEUS n° 10, septembre 2010
- **Imaginer le territoire post-carbone à partir du paysage**, Les Cahiers, n° 159, IAU Île de France, septembre 2011
- **Le territoire paysage**, les notes de l'ADEUS n° 68, décembre 2011
- **La ville régénérée à la source de ses vides**, Bertrand Folléa, 1995
- **La ville franchisée**, David Mangin, 2004
- **L'invention de la ville**, Yves Chalas, 2005
- **SCoT de l'agglomération de Montpellier**, Bernard Reichen et Alfred Peter, 2006
- **Naissances et renaissances de mille et un bonheurs parisiens**, Jean Nouvel (AJN), Jean-Marie Duthilleul (AREP), Michel Cantal-Dupart (ACD), 2009.
- **Natures intermédiaires**, Michel Desvigne, 2009
- **Comment traiter les fronts urbains**, IAU, 2010
- **Zones d'interfaces ville/nature sur le périmètre de Marseille Provence Métropole**, AGAM, 2013
- **Plaquette 55 000 hectares pour la nature**, CUB, 2013
- **357 824 hectares de paysages habités**, Agence TER, 2013



L'Agence
de Développement
et d'Urbanisme
de l'Agglomération
Strasbourgeoise

Directrice de publication : **Anne Pons, Directrice générale de l'ADEUS**
Équipe projet : **Sylvie Blaison et Fabienne Commessie (chefs de projet), Maryline Roussette, Valentine Ruff**
N° projet : **1.2.4.2** - Mise en page : **Sophie Monnin**
Photo couverture : **Jean Isenmann**

© ADEUS - Numéro ISSN : 2109-0149

Notes et actualités de l'urbanisme sont consultables sur le site de l'ADEUS www.adeus.org